

PLAN DE PREVENTION DES
RISQUES D'INONDATION
TARN AMONT

Communes de COMPEYRE,
AGUESSAC et PAULHE

Cadastre

- Parcelle
- Bâti

Règlement

- Zone Verte
- Zone Bleu clair
- Zone Bleu foncé
- Sens d'écoulement
- Limites communales
- Profils
- Limite de la zone d'étude

Le report de la Zone inondable est réalisé
uniquement sur les communes avec cadastre



Echelle : 1 / 10 000



Source : fond de carte
IGN au 1 / 25 000

PLANCHE n° 4

Janvier 2011

